

## Lasure á la cire d'abeille

### Description du produit en général

Description du produit	Glacis incolore ou de couleur transparente, destiné aux bois dont la porosité est ouverte, pour l'intérieur. Il possède un bon pouvoir de pénétration, il rend (selon le degré de polissage) les surfaces mates ou soyeuses, qui deviennent antisalissantes et hydrofuges. Le glacis de cire d'abeille laisse respirer les surfaces, est antistatique et exempt de solvants à 100 %.
Domaine d'application	Pour les bois non traités, déjà glacés, à l'intérieur, par exemple : lambris, poutres apparentes, portes, rayonnages ou jouets. Ne pas utiliser pour traiter le plancher. Approprié aux jouets : conforme à la norme DIN-EN 71, section 3, relative à la sécurité des jouets d'enfants.
Composition	Liants : cire d'abeille, cire de carnauba, huile de bois, huile de lin. Solvant : eau. Pigments : pigments naturels, minéraux. Adjuvants : linéolate de cobalt (siccateur sans plomb), émulsifiant à base végétale, méthylcellulose.
Nuances de couleur	Incolore No. 0150, blanc transparent No. 0151, pin blond No. 0152, teck No. 0160. En état liquide, la nuance apparaît légèrement laiteuse, mais elle devient transparente en séchant.
Stockage	Conserver bien fermé, hors de la portée des enfants, au frais et au sec, à l'abri du gel.
Conservabilité	Sans être ouverts, les récipients peuvent être conservés au moins deux ans.
Grandeur des boîtes	0,375 l ; 0,75 l ; 2,5 l ; 10 l (selon les nuances de couleur).
Classes de danger	Néant, puisque marchandise non dangereuse selon GefstoffV (l'ordonnance allemande sur les marchandises dangereuses et selon VbF (l'ordonnance allemande sur les liquides inflammables). Pour la Suisse, BAG T No. 79422. Classe de toxicité : néant.

### Caractéristiques techniques

Poids volumique	0,97 g/ml environ
Viscosité	25 secondes environ (bêcher DIN 4 mm) par 20° C.
Point d'inflammation	Néant, car la température est supérieure à 200° C.
Rendement	70 à 90 ml/m <sup>2</sup> par couche de peinture, compte-tenu de la nature des surfaces à traiter et du pouvoir absorbant du subjectile.
Temps de séchage	Par 20° C et sous une humidité d'air moyenne, possibilité de repeindre, respectivement de polir, au bout de 6 à 8 heures. Dureté finale : il faut compter quelques jours. Une humidité d'air élevée, des températures basses, un bois humide retardent le processus de séchage.

### Instructions d'utilisation

Subjectiles appropriés	Bois, matériaux dérivés du bois, liège.
Conditions préalables au niveau du subjectile	Sec, exempt de poussière et de graisse.
Emploi	Au pinceau ou au pistolet. Ne pas utiliser à une température inférieure à 10° C et bien agiter avant emploi..
Dilution	Produit prêt à l'emploi. Si nécessaire, diluer avec de l'eau.
Traitement préalable	Frotter les bois riches en résine et les bois tropicaux avec le diluant bio pin. Bien laisser sécher avant de procéder au traitement ultérieur.
Couche de fond	Les subjectiles fortement absorbants peuvent être prétraités avec l'huile d'imprégnation naturelle aqua bio pin.
Traitement consécutif	Afin d'obtenir une surface à reflets soyeux, il est possible, en appuyant légèrement, de la raviver avec une brosse à polir ou un chiffon non pelucheux. Au début, il se peut qu'un glacis de couleur déteigne quelque peu.

## Lasure á la cire d'abeille

<b>Retouche</b>	Si l'on désire éliminer des taches d'eau, remédier à certaines petites détériorations ou rafraîchir la surface, appliquer une couche mince de glacis de cire d'abeille avec un chiffon. Ne pas traiter avec des détergents agressifs.
<b>Couche de finition</b>	Appliquer, une à deux fois dans le sens des fibres, une couche mince et uniforme de glacis de cire d'abeille, selon la surface que l'on désire obtenir. Attendre le séchage complet entre les applications.
<b>Couche de rénovation</b>	Nettoyer et poncer légèrement les anciennes couches de peintures dont la porosité est ouverte ; vérifier la compatibilité entre l'ancienne peinture et le glacis de cire d'abeille en donnant une couche d'essai ; appliquer la couche de finition selon la marche à suivre décrite précédemment. Enlever complètement les couches de vernis, de peinture à l'huile et celles de vernis à couche épaisse couvrants. Procéder selon la marche à suivre décrite précédemment pour un sujet neuf.
<b>Remarque au niveau de l'emploi</b>	Une couche de glacis trop épaisse peut allonger considérablement la durée de séchage, en particulier dans les joints et les creux. Cela peut donner une apparence laiteuse.
<b>Nettoyage des outils</b>	Les nettoyer immédiatement après leur utilisation avec de l'eau chaude et du savon. En cas de pauses de travail prolongées, laisser tremper dans l'eau les outils ayant servi à l'application.
<b>Conseils de sécurité</b>	Conserver bien fermé et hors de la portée des enfants ! Dans certaines conditions, les huiles siccatives peuvent s'enflammer spontanément ! C'est pourquoi, il ne faut pas boucher les chiffons imprégnés de glacis de cire d'abeille, mais les laisser sécher bien dépliés ou encore les imbiber d'eau, avant de les jeter.
<b>Evacuation des déchets</b>	Il ne faut pas verser les restes de peinture ou de solvant dans les eaux usées ou dans la terre, respectivement, il faut veiller à ce qu'ils n'y parviennent pas au moment de l'application ! Les restes de ce produit complètement séchés peuvent être mis aux ordures ménagères ou aux déchets résiduels ; les boîtes vides (en fer-blanc) peuvent être recyclées ou encore mises dans les poubelles ou sacs jaunes de récupération (Point Vert en Allemagne).

Ambiance Bio Construction 24, Rue de Maquis de Payolle 65000 TARBES ☐ Tél. fax : 05 62 44 84 29  
Email : [ambiancebioconstruction@wanadoo.fr](mailto:ambiancebioconstruction@wanadoo.fr) ☐ Site : [www.ambiancebioconstruction.fr](http://www.ambiancebioconstruction.fr)

EUURL capital 7500€ SIRET : 48133499300013 APE 4752A-RCS TARBES TVA intrac. FR 3848133993

**Remarque:** Les indications portées sur cette fiche technique sont l'aboutissement de recherches pratiquées durant plusieurs années et le résultat d'une application pratique. Elles servent exclusivement d'information et ne constituent pas d'engagement de prestations. L'utilisateur de nos produits doit les vérifier au niveau de leur capacité à remplir le but souhaité de leur utilisation. Le fabricant se réserve le droit de pratiquer des changements au niveau de la composition des produits si cela correspond à un progrès technique ou écologique.  
Mise à jour : mars 2003